BUDGET

VINCENT CAPO-CANELLAS

«« Je regrette que le Gouvernement n'ait pas donné la priorité aux dépenses régaliennes » Vincent CAPO-CANELLAS, Sénateur-Maire du Bourget»

20/11/2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Financement des mesures de lutte contre le terrorisme : Vincent CAPO-CANELLAS, Sénateur-Maire du Bourget *« Je regrette que le Gouvernement n'ait pas donné la priorité aux dépenses régaliennes »*

Lors de la discussion du PLF pour 2016 au Sénat, Vincent Capo-Canellas, sénateur-maire du Bourget, a plaidé pour que le Gouvernement donne la priorité aux dépenses régaliennes parmi les dépenses publiques, afin de financer les dispositifs de lutte contre les menaces terroristes.

Si, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, « le Pacte de sécurité l'emporte sur la Pacte de stabilité », orienter les dépenses publiques vers les secteurs régaliens (Police, Justice, Défense) permet de respecter le Pacte de stabilité et garantir la trajectoire des comptes publics vers la réduction du déficit en dessous des 3 %, a-t-il estimé.

Alors que le Gouvernement vient d'évaluer les mesures pour faire face à la menace terroriste à 600 millions d'euros en 2016, il a reproché au Gouvernement de ne pas avoir anticipé cette mutation, et que, faute de l'avoir fait en temps utile, le pays devra le faire à grand pas. Le sénateur de la Seine-Saint-Denis a ainsi déclaré : « Nous sommes confrontés à un vrai défi : donner la priorité au régalien parce que c'est l'urgence et donc faire des choix pour réduire les autres postes de dépenses.

Nous devons le faire dans l'urgence, alors que cette orientation aurait pu, aurait du être prise plus tôt ». Il a conclu en avertissant le Gouvernement : « si nous pouvons privilégier la dépense en matière de lutte contre le terrorisme dans le PLF 2016, nous ne devons pas faire de cette obligation de court terme une facilité et nous exonérer du retour à l'équilibre des comptes publics. Au contraire, bien au contraire, nous devons plus que jamais accomplir la mutation vers un Etat qui donne la priorité au régalien ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC